

Présentation des vœux 2023

Chères Crousènes, chers Crousens,

Cela fait bigrement plaisir de vous retrouver pour cette cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal.

J'ai beaucoup regretté que ces deux dernières années, ce moment d'échange direct avec la population n'ait pu avoir lieu. Vous le savez ce moment est très important pour le maire et les élus municipaux. Pendant 2 ans la pandémie nous a imposé de supprimer cette manifestation car il ne fallait pas participer à la diffusion du virus. Force est de reconnaître vous l'avez constaté qu'il s'est débrouillé très bien sans nous pour se répandre de par le monde.

Ne pas pouvoir se réunir, m'a conduit en 2021 et 2022, à vous présenter nos vœux sous forme de lettres distribuées à tous les habitants.

Nos vœux mais aussi les travaux réalisés aux cours de ces années 2020 et 2021 et les projets que nous avons pour poursuivre le programme proposé lors des dernières élections. Tout cela pour tenir cet engagement pris « être transparent et tenir informé les habitants tout au long de la mandature ». Je pense qu'informer et expliquer ce qu'il fait, sont les premières obligations d'un élu.

Certains diront qu'à toute chose malheur est bon et que recevoir les vœux par écrit c'est mieux car les écrits restent et les paroles s'envolent... mais à Cros, elles atterrissent depuis que je suis maire sur le site Internet de la commune car les discours y sont tous retranscrits intégralement et sans correction. Je vous invite donc à vous rendre sur le site de la commune pas seulement pour lire les discours du maire mais vous y trouverez une mine d'informations et de renseignements sur ce qui se passe sur notre territoire et sur ce que la commune peut faire pour vous.

D'ailleurs j'en profite pour inviter toutes celles et tous ceux qui ont des sujets qui leur paraissent pouvoir intéresser les autres ou faire des suggestions pour étoffer et améliorer notre petit journal de se rapprocher de Frank Dubiez qui cumule outre ses fonction d'adjoint au maire, à la fois les difficiles fonctions de rédacteur en chef, de metteur en page et d'éditeur du journal et du site Internet. Tous les sujets sont recevables. Les seules contraintes sont qu'il faut naturellement que les articles restent courtois, aient de l'intérêt pour tous et qu'il n'y ait aucune intention commerciale dans le sujet.

Ceci étant dit :

Permettez-moi de vous présenter, en mon nom propre et au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année. Une année que nous souhaitons emplie de dynamisme et d'enthousiasme.

En cette période où d'un côté, à nos portes, une guerre improbable qui pourtant est bien là, depuis presque un an et de l'autre cette épidémie qui après quelques mois de recul revient paraît-il en force, ne tombons pas malgré les difficultés dans la déprime et l'abandon.

Faisons que 2023 soit l'année où nous commencerons enfin à bâtir un monde meilleur basé sur la justice, la tolérance, la liberté, la solidarité et la fraternité.

Nous sommes, chacun à la place qui est la nôtre, capables d'œuvrer pour la réussite de ce projet. Pour cela il faut que nous acceptions de mettre notre intelligence et notre volonté au service de cette ambition au lieu de les mettre à défendre des intérêts égoïstes qui ne nous grandissent pas.

Je présente donc à chacun de vous mes vœux pour que votre année soit bonne et que votre santé soit forte. Je vous souhaite plein de réussite dans vos projets personnels ou professionnels.

En ce début d'année ayons une pensée sincère pour tous ceux qui nous ont quitté en 2022, pour leur famille et pour celles et ceux qui ont du faire face à la maladie ou qui sont en difficulté.

Ayons une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui souffrent ou qui se trouvent en situation de solitude ou d'isolement.

C'est dans ces moments difficiles qu'ils doivent pouvoir compter sur la solidarité de tous.

Je souhaite à toutes et à tous de trouver en 2023 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves qui ne manqueront pas de se présenter.

Avant de faire une petite rétrospective sur les actions de la municipalité en 2022, remercions celles et ceux qui par leur engagement ont permis de les réaliser.

REMERCIEMENTS

D'abord à l'équipe municipale pour son efficacité, sa disponibilité son engagement et sa confiance. Je remercie chaleureusement également les services municipaux qu'il soit du secrétariat ou des fonctions techniques avec qui nous élus travaillons continuellement afin d'adapter et d'améliorer le service public aux nouvelles exigences des habitants et des obligations qui sont fixées aux communes par nos autorités de tutelle qui ont tendance à nous transférer ce qu'elles ne peuvent ou ne veulent plus faire.

Je ne peux passer sous silence mes remerciements à ceux qui nous conseillent et qui pour certains nous aident à financer la réalisation de nos projets, je pense aux services de la Préfecture et de la Sous-Préfecture, à ceux de Conseil Départemental du Gard, et du Conseil Régional Occitanie, à l'Agence de l'eau, à la trésorerie, mais aussi à ceux qui nous protègent comme les sapeurs-pompiers et la gendarmerie, ou encore l'Agence Régionale de Santé, ou la DDTM. Et bien d'autres encore qui voudront bien m'excuser de ne pas les citer.

Je n'oublie pas la CCPC, Syntoma ou EPTB, le SMEG qui sont toujours présents à nos côtés et indispensables à notre vie quotidienne mais qu'à force de proximité on finit par ne plus voir tant ils sont noyés dans notre décor.

Je n'oublie pas nos artisans, les entreprises, nos bureaux d'études qui mettent en musique nos projets,

Sans tous ces gens rien n'existerait.

Cela fait beaucoup de monde et pourtant je n'ai pas encore remercié toutes les associations qui œuvrent à l'animation de la commune et qui font de Cros un petit village si particulier ou quasiment chaque mois nous avons une possibilité de rencontre et de partage.

Dans l'ordre d'ancienneté de ces associations pour ne fâcher personne je citerai :

- Rencontres et Amitié qui depuis plusieurs dizaines d'années permet à ceux qui le souhaite de se rencontrer tous les jeudis AM pour jouer discuter et voyager. J'ai une pensée pour Monique Alibert qui a créé ce club il y a bien qui aujourd'hui se rétablit de son accident de santé dans le Var et ne peut être parmi nous.

- Culture et Patrimoine, qui nous régale de ses pièces de théâtre et autres concerts lors de la saison chaude, je laisserai Marie Anne et Frank faire le bilan de 2022 et de nous présenter le programme 2023

- Ecoute et Regards qui, le reste de l'année, nous fait découvrir un monde que nous ne connaissons pas ou peu et qui nous instruit à travers des films et des conférences, toujours de qualité. Philippe nous fera à son tour le bilan 2022 et le programme car je crois qu'il est maintenant arrêté pour 2023.

- Une nouvelle association a vu le jour pour la pratique du Yoga proposé par Pauline qui permet d'avoir paraît-il une vision plus zen du monde qui nous entoure et de conserver ou retrouver la forme.

Et cette année en plus et hors association et à l'initiative de notre conseillère municipale déléguée aux affaires sociales Céline Deshons il y a eu des ateliers d'initiation à l'informatique, à l'anglais avec Mme Fénech, à l'espagnol avec Monique Barrat, à la fabrication artisanale du savon grâce à Mme Pairetti, à la confection de vérines et autres amuses bouches. Tous ont eu un grand succès auprès de ceux qui y ont participés.

Un très grand merci à tous. Je sais que faire vivre une commune telle que Cros est compliqué tant le type d'habitat dispersé sur 1700 ha et l'absence d'un lieu de convivialité ne favorisent pas les rencontres.

J'invite toutes celles et tous ceux qui n'ont pas encore adhéré à ces associations de le faire.

Que retenir de 2022 sur la commune :

ÉTAT CIVIL :

D'abord nous avons eu le regret de voir partir MM Georges Morlat, Jean Paul Mantes Gilbert Vieilledent

Michel Glories, Bernard Augier, Mme Guetton.

Et le plaisir de voir arriver Charlie, Iris, Ama, Leelou.

Et de célébrer 5 mariages Il y a longtemps qu'il n'y en avait pas eu autant.(Léa de Lachevrotière, Darius Boursier, Alain Compan, Lou Dubiez, Annabelle Mazet.

PERSONNEL COMMUNAL :

Un grand changement au secrétariat avec le départ à la retraite de celle qui pendant plus d'un quart de siècle a été un appui sans faille à toute la population et aux 4 maires qui se sont succédés. Personne ne pensait que son départ pouvait arriver et bien si c'est fait...

La rupture n'est pas totale car Bavella Sabatier restera encore quelques temps parmi nous car nous avons avec le conseil municipal souhaité profiter de sa connaissance de la commune pour lui confier en appuis des élus, des dossiers jamais engagés par manque de disponibilités :

À savoir :

- la mise en forme du PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau) ;
- du Plan Communal de Sauvegarde, qu'il faut actualiser ;
- la préparation du passage des compétences eau et assainissement collectif à la CCPC en 2026. Ce transfert de compétence que la loi oblige doit être préparé avec le plus grand soin car les conséquences seront importantes tant sur la qualité du service rendu que sur le cout de l'eau ;
- et la poursuite de la formation de notre nouvelle secrétaire de mairie Laure Martens.

Retour sur 2022 et ce qui a été fait.

EAU

Comme les années précédentes mais avec encore plus d'intensité et sur une plus longue durée nous avons subi sécheresse et canicule, Même si cela été plus simple à gérer que les années précédentes et a été quasiment sans effets pour les abonnés. Nous récoltons là le bénéfice de la politique menée par la municipalité et les travaux réalisés ces dernières années. Mais il y a encore de nombreuses fuites sur nos vieux réseaux d'AEP qui nécessiteront d'autres travaux importants. Nous en reparlerons.

Mais si il n'y a pas eu de problèmes pour les foyers raccordés aux réseaux public cela n'a malheureusement pas été le cas pour certains foyers dont l'alimentation n'est assurée que par des sources privées qui certaines pour la première fois depuis de très nombreuses années se sont tarées. On voit donc l'importance qu'il y a à étendre nos réseaux d'eau à encore plus d'habitations. Le problème c'est que l'extension ou la création des réseaux n'entrent pas dans la doctrine de l'Agence de l'eau qui souhaite elle, d'abord améliorer la qualité des réseaux existants, tant la ressource en eau devient rare, avant d'en construire de nouveaux

Nous à Cros nous avons l'ambition de faire les 2 en même temps et cela complique les choses.

Je vous assure que le combat est difficile pour convaincre l'Agence de l'Eau que chacun est légitime à bénéficier d'une eau de qualité en quantité suffisante tout au long de l'année.

Je crains, si nous n'arrivons pas à les réaliser avant le transfert de la compétence « eau » à la CCPC en 2026 que la création ou l'extension de nos nouveaux réseaux soient reportées sine die car la CCPC avec ses 34 communes aura d'autres priorités que Cros.

A noter quand même que le réseau de la Rouvière a eu besoin du forage d'Aigues Vives créé et raccordé au réservoir de la Rouvière en 2020. Pendant de longues semaines en juillet août et septembre il est venu renforcer le captage de Vallon d'Esclafar qui avait un très faible débit. Cela fait deux ans que ce captage est anormalement bas en période estivale. C'est inquiétant pour l'avenir. La réactivation du captage de Liroumas abandonné sans raisons en 2015 me semble nécessaire pour garantir le futur. Pour cela encore il va falloir convaincre le service de l'eau de la DDTM et l'Agence de l'eau. Lors de la visite du captage de Vallon d'Esclafar qui alimente le réservoir de La Rouvière le 9 janvier 2023 nous avons pu constater le niveau extrêmement bas étonnant à cette période de l'année.

Toujours dans le domaine de l'eau potable la conduite d'eau entre le hameau des Pauses et la Laurède particulièrement fuyarde a été remplacée. Des vannes de sectionnement et un compteur de secteur ont à cette occasion été posés. Cela facilitera la localisation des futures fuites sur le réseau de La Rouvière et la gestion de ce réseau. Ce fut un chantier d'une autre époque puisque sur 115 mètres à travers bois et compte tenu de la pente qui interdisait l'accès aux engins mécaniques la tranchée a été réalisée à la pelle et la pioche.

Un chantier réalisé au mois de mai et juin 2022 avec les températures caniculaires que nous avons au printemps dernier.

Cela n'a pas été une sinécure pour l'entreprise Barral-Munoz de Saint Hippolyte du Fort chargée de réaliser ces travaux. Mais sans cela les abonnés de La Laurède, de Fanabrègue et du Mas de la Pierre se seraient retrouvés sans eau cet été.

Le problème de l'eau à Cros est ancien et connu par tous ceux qui de près ou de loin sur le département s'intéresse à cette ressource. On peut regretter qu'il n'est pas été pris en charge bien avant mais quelles que soit les difficultés techniques et financières il est impératif de régler ce problème de l'eau si nous voulons pouvoir continuer à vivre ici.

En effet l'équilibre entre les besoins des habitants et la quantité de la ressource est de plus en plus précaire.

Il est impératif et urgent de revoir notre rapport avec l'usage que l'on fait de l'eau dans la vallée qu'elle provienne des réseaux communaux, d'un forage ou d'une source privés.

VOIRIE COMMUNALE

Sur la voirie communale, le chemin public de Crouzet que nous avons réalisé à la fin de 2021 a été goudronné. Nous demanderons que ce chemin soit classé officiellement dans la voirie communale au 1^{er} janvier 2023. Cela permettra de faire varier à la hausse la Dotation Globale de Fonctionnement que nous attribue l'Etat chaque année et qui est une ressource financière importante de la commune. Le linéaire de la voirie communale étant un facteur entrant dans le calcul de cette DGF.

BATIMENTS PUBLICS

Dans le domaine du bâtiment nous avons remis au goût du jour la salle du 1^{er} étage de la mairie aussi bien en peinture qu'en équipement. Et nous avons sonorisé la salle polyvalente avec du matériel moderne et performant. La qualité du son lors des conférences ou de la projection de film est maintenant devenue très acceptable et permet un grand confort d'écoute.

CHEMINS RURAUX

Le Conseil municipal a engagé la reconquête de nos chemins ruraux (repérage, débroussaillage, balisage, rédaction et édition de petits guides) afin de répondre à une demande forte faite par beaucoup lors des dernières élections municipales. Je laisserai tout à l'heure la parole à Christophe Grousset sur ce sujet domaine dont il s'est occupé avec Elisabeth, Monique, Marie Anne, Mado, Fabienne, Éric . Mais d'ores et déjà je peux dire que nos chemins ruraux longtemps abandonnés, sont maintenant devenus une pièce maîtresse dans l'attractivité de notre territoire.

Notre action vient en complément de celle de la CCPC. Le groupe de travail du Conseil municipal a dégagé et balisé 4 boucles situées sur le territoire communal permettant des randonnées de 2 à 4h. Le retour que nous en avons est que cela est très apprécié par les habitants, les vacanciers et les randonneurs qui viennent d'ailleurs de plus en plus loin pour découvrir nos paysages. Des petits guides ont été édités et sont remis à ceux qui le demandent et notamment aux logeurs.

Je rappelle que les chemins ruraux font partie du domaine de la commune et qu'ils sont ouverts au public même s'ils sont tracés au milieu d'une propriété privée. Et que le fait que la commune n'ait pas obligation de les entretenir ne signifie pas qu'ils soient privatisables...

Le tableau des chemins ruraux de la commune a été établi en 1859 et fait l'objet d'arrêté du préfet de l'époque. Nous allons le confirmer lors d'un prochain conseil municipal.

CULTURE

Enfin sur le plan culturel l'année 2022 a été riche entre la Fête de la musique qui attire toujours plus de monde, les concerts, le théâtre, les conférences et les films et même la finale de la Coupe du Monde de foot, nous avons été gâtés.

Je laisserai la parole aux responsables de ces associations pour qu'ils complètent cette information et vous propose le programme 2023.

En 2022 pour préparer l'avenir et bien que cela ne soit pas encore visible par la population le conseil municipal a travaillé...

Comme prévu, nous avons engagé et finalisé les études du remplacement de la conduite d'eau sous la RD 169 entre la Pieuzelle et le carrefour du chemin du cimetière ainsi que le renouvellement de tous les branchements des particuliers situés sur le parcours (tous les compteurs seront posés en limite du domaine public). Le montant prévisionnel (2022) des travaux s'élève à 515 000€ HT. Une demande de subvention a été présentée au Conseil départemental et à L'Agence de l'Eau. Nous espérons être aidé à hauteur de 80% du montant des travaux comme nous l'avions obtenu pour la première tranche. À noter que les dossiers de demande de subvention deviennent de plus en plus lourds et plus difficiles à monter. Et le montant des subventions de plus en plus faible.

De plus avec l'inflation actuellement constatée le montant peut rapidement évoluer alors que la subvention sera calculée sur le montant prévisionnel. Cela complique encore les choses.

Si nous obtenons les aides escomptées les travaux commenceront à la mi- 2022 avec une interruption

pendant l'été. Ce chantier sera particulièrement gênant pour la population car on ne circulera plus sur la départementale. Nous espérons trouver une solution pour réduire l'interruption à une période de 8h à 17h. La déviation à mettre en place étant particulièrement pénalisante par Bantarde.

Autre opération engagée en 2022 et qui se poursuivra au moins jusqu'à la fin de 2023 c'est la réalisation du Schéma Directeur de l'Eau (55 000€). Il nous permettra de faire l'état des lieux des ressources en eau et des installations existantes et de faire une projection sur nos besoins en eau pour les 10/15 ans à venir et les moyens de les obtenir. Le dernier SDAEP avait été établi en 2009/2010 et était devenu obsolète.

Toujours dans le domaine de l'eau nous avons demandé et obtenu une subvention à hauteur de 80% du département et de l'Agence de pour remplacer nos traitement au chlore à Fourniels, Driolles et vallon d'Esclafar par un traitement par UV. Après consultation nous avons choisi l'entreprise et les travaux se feront entre février et la fin mai 2023.

En ce qui concerne la mise en sécurité de la traversée du village, la pré-étude est quasi finalisée elle sera présentée à la population afin de l'amender si besoin.

L'objectif recherché est d'obliger les véhicules à rouler moins vite et ainsi de sécuriser les autres utilisateurs de la RD 169 aussi bien les riverains que ceux qui traversent à pieds le village.

La difficulté est d'une part de concilier ce besoin de sécurité pour la population locale avec le fait que la RD 169 est aussi une voie de Transit et que l'on ne peut pas rendre ce transit trop compliqué.

Par ailleurs la largeur de la chaussée et les règles de circulations limitent les possibilités d'aménagements.. 3 zones seront traitées : Le Bouzigaud, la Pieuzelle, Le Temple en une ou plusieurs années en fonction du coût des travaux et du montant des subventions obtenues.

Il est bien évident que ces travaux ne pourront être entrepris qu'après le remplacement de la conduite d'eau.

Enfin nous avons finalisé l'étude et lancé la commande pour le renouvellement de notre éclairage public. Les travaux devraient commencer en février 2023. L'objectif est de réduire la pollution lumineuse nocive pour la faune nocturne et réduire notre consommation d'énergie.

L'ensemble de l'opération qui comprend la mise en sécurité électrique de nos installations, le remplacement de tous nos candélabres et la mise en conformité des installations devraient coûter à la commune moins de 9 000€ grâce à la prise en charge par le SMEG et le PNC d'une très grande partie du coût de ce projet. Pour cela nous avons confié la maîtrise d'ouvrage des travaux au SMEG Les économies d'énergie (80%) qui seront réalisées sont très importantes et avec l'augmentation du prix de l'électricité, seront très appréciées par le budget communal.

Voilà pour les grosses opérations de 2022.

La situation Financière de la commune au 31 décembre 2022 :

Une information plus complète sera fournie au moment de la présentation des budgets 2023 en mars ou avril 2023. Mais aujourd'hui je peux dire que :

Vous le savez certainement nous gérons la commune à partir de 3 budgets. 1 budget principal pour tout ce qui ne touche pas l'eau et l'assainissement collectif et 2 budgets annexes 1 pour l'eau et 1 pour l'assainissement.

Les comptes administratifs qui seront présentés et validés vers le mois de mars 2023 font apparaître sur ces 3 budgets des excédents de fonctionnement qui nous permettrons cumulés avec les excédents des années précédentes de financer du moins en partie les futurs projets que nous avons dans les cartons.

La dette totale de la commune de 253 000€ comprend l'emprunt que nous avons contracté en 2018 pour la réalisation de la première tranche de renouvellement du réseau de mas de Bourguet , et pour la mise en œuvre de la télésurveillance des installations d'AEP, ainsi que pour le renforcement du réseau de La Rouvière avec la création et l'équipement du forage d'Aigues Vives et l'emprunt qui avait été fait pour le réseau d'assainissement collectif en 2010

L'emprunt pour l'eau avait surtout été contracté pour faire le joint entre le moment où nous devons régler les factures et le moment où nous touchons les subventions un peu comme une ligne de trésorerie. L'encours de la dette s'élève à environ 242 500€ et la durée restante est de 20 ans. À noter que nous pourrions par anticipation la rembourser facilement avec le montant de notre trésorerie actuelle mais le choix que nous avons fait est de conserver notre trésorerie pour les opérations futures et ne pas ou peu emprunter car les taux d'intérêt remontent et vont certainement encore monter alors que notre emprunt actuel est à un taux exceptionnellement bas.

Le deuxième emprunt à rembourser est celui contracté lors de la réalisation du réseau d'assainissement collectif en 2010 Le solde est de 10 500€ sur 7 ans

Enfin vu la trésorerie et la situation financière satisfaisante de la commune j'envisage de demander au conseil municipal de ne pas faire évoluer le taux des impôts locaux en 2023. Ces taux auront de ce fait été constant au cours de ces 8 dernières années. Attention les impôts locaux vont quand même augmenter à cause de l'augmentation des valeurs locatives qui sont fixées par l'Etat et qui évoluent en tenant compte entre autre de l'inflation. Cette année cette évolution devrait être de 3,5% environ.

Que sera 2023 ?

RECENSEMENT

D'abord et dès la semaine prochaine nous allons procéder et pendant 1 mois au recensement de la population. L'agent recenseur est Gaetan Dhombres notre agent communal. C'est le seul. Il a une carte officielle d'agent recenseur. Attention à ceux qui pourraient profiter de l'occasion pour s'introduire chez vous ou récupérer des renseignements personnels.

Passage des Etudes Aux Travaux

Les opérations que nous avons déjà engagées comprennent :

- la réalisation du nouveau SDAEP que nous avons confié à OTEIS qui réalise également le SDAEP de Saint Roman de Codières. Je vous en ai déjà parlé je ne reviendrai donc pas dessus, sauf pour dire que c'est un document indispensable (mais pas le seul) pour pouvoir entre autre prétendre à des aides de l'Agence de l'Eau. (le montant de cette opération est de 55 000€)
- Nous poursuivons l'amélioration de la gestion de nos réseaux d'eau en poursuivant la pose de vannes de sectionnement et la pose de compteurs de secteur pour environ 55 000€.
- Le remplacement des dispositifs de traitement de l'eau actuellement au Chlore par des dispositifs UV (montant de l'opération 105 000€) à Driolle, Les Fourniels, et à Vallon d'Esclafar.
- Dès l'attribution des subventions demandées pour le remplacement de la conduite entre La Pieuzelle et la route du cimetière nous engagerons les travaux dont le montant est estimé à 525 000€ HT. Mais avant nous ferons une ou des réunions avec la population comme nous l'avons fait en 2018 pour la première tranche de travaux entre la Pieuzelle et Pont de Cévennes, pour organiser ce chantier compliqué car il faut en même temps maintenir la distribution de l'eau aux abonnés, poser une conduite nouvelle dans une route dont le sous-sol est déjà très encombré (eau, assainissement, EDF, Télécom et nouvelle conduite) et très perturbant pour les déplacements.
- Nous finaliserons après consultation des habitants, les études pour la mise en sécurité de la traversée du village afin de pouvoir commencer les travaux dès la fin du chantier de remplacement de la conduite d'eau.
- En attendant la réalisation de cette traversée nous allons simuler à la peinture routière les aménagements prévus pour s'assurer de leur efficacité. Et on marquera les places de stationnement devant la mairie.
- L'éclairage Public avec l'aide du SMEG et du PNC afin de réduire la note d'électricité et diminuer la pollution lumineuse. Tous les candélabres seront remplacés par des leds. Une fin des travaux au 1^{er} semestre 2023. L'économie attendue avec le remplacement des lampes par des leds a été calculée à environ 80% par le bureau d'études mandaté par le SMEG. Le retour sur investissement sera donc très court surtout avec l'augmentation du coût de l'électricité.
- Enfin nous poursuivons la reconquête des chemins ruraux.
- La mise en place de 2 défibrillateurs 1 dans la cour de la mairie et un à La Rouvière. Ces appareils sont à la disposition de tous. Une formation pour leur utilisation sera proposée à la population volontaire.
- Au mois de Juin 2023 nous inviterons la population à l'inauguration du Verger des sauvages que nous avons prévue de faire en septembre 2022 mais que nous avons dû reporter à cause

de la sécheresse qui avait malmenée les plantations.

- Et pour la deuxième année nous vous proposerons un nouveau concours photo sur d'autres thèmes que ceux de 2022.

Comme vous le voyez si 2022 a été principalement une année de réflexion et d'études 2023 sera si tout va bien une année de travaux.

Voilà pour nos prévisions 2023.

Cependant une grosse et désagréable surprise est arrivée au mois de décembre 2022.

Le contrôle du pont de Malignos par les experts du CEREMA, qui est un établissement public de l'état a fait apparaître que les structures même de l'ouvrage étaient déconsolidées et qu'il fallait interdire la circulation routière sur l'ouvrage sur le champ en attendant une Inspection détaillée qui a été programmée pour fin février 2022

J'avoue que ce fut une surprise car cet ouvrage avait fait l'objet de travaux il y a une quinzaine d'années dans le cadre du plan de sauvegarde du patrimoine vernaculaire financé et suivi par le département. C'est d'ailleurs à cette occasion que les parapets avaient été construits ou reconstruits.

Je pensais donc comme nous l'avions fait en 2017 pour le pont de Bancillon lors d'un autre plan de sauvegarde du petit patrimoine dont la commune et la CCPC s'était occupées que cet ouvrage avait été traité en totalité. Manifestement ce n'a pas été le cas.

En ce qui concerne la surveillance des ponts sur les voies communales, j'avais profité du plan de relance mis en place par le gouvernement pour relancer l'économie après les confinements pour faire inspecter les ouvrages d'art des voies communales gratuitement par les experts du CEREMA. Tous sont en bon état après les travaux réalisés aux ponts de la Gravière, du moulin de Cardy, de Bancillon et du Mas de Baumel ces dernières années. Seul le pont de Malignos pose problème

L'inspection détaillée de février permettra de définir les travaux à réaliser et après chiffrage de ceux-ci de demander des subventions pour remettre en état l'ouvrage.

La première estimation faite par les ingénieurs du CEREMA fait apparaître un montant supérieur à 150 000€ compte tenu des échafaudages et plancher de travail à construire au-dessus du Vidourle.

Après la remise en état de cet ouvrage on pourra être tranquille pour plusieurs décennies car nous avons refait le pont de Bancillon en 2017, celui de la Gravière en 2019 et 2021 pour ceux de Cardy et de Baumel. Le pont de la Jasse qui a été aussi visité par le CEREMA ne présente pas de grosses avaries.

On dit que les vœux doivent être sincères alors je ne peux terminer cette présentation et ses vœux pour 2023 sans rappeler que si la grande majorité des habitants font preuve d'esprit civique, il y en a quelques-uns certainement pas nombreux mais qui par leur attitude génèrent des dépenses et des désagréments à tous. Je veux parler des incivilités constatées aux points de regroupement des OM et aux remplissage des piscines alors que c'est la période où les ressources en eau sont au plus bas.

Je rappelle que seuls les déchets ménagers ont leur place dans les containers (gris ou jaune suivant le produit) que les bio déchets doivent être compostés au domicile, que les cartons doivent venir dans la cabane placée devant la mairie ou déposés directement à la déchetterie, que le verre a sa place dans la colonne à verre et que tout le reste sans exception doit être apporté à la déchetterie.

Enfin rappel sur les obligations de débroussaillage autour des maisons Je rappelle qu'il s'agit d'une obligation légale. Je sais que c'est contraignant mais lorsqu'on voit ce qui s'est passé en Gironde en 2022 c'est indispensable.

Pour les personnes en difficulté la mairie peut aider à transporter les encombrants à la déchetterie mais pas lors de déménagements pour vider la cave des objets qui y ont été entreposés.

Je formule donc le vœux que 2023 voit disparaître ces gestes égoïstes qui coûtent cher à la collectivité.

Il est maintenant temps que je me taise et que je laisse la parole à Marie Anne, Philippe, Frank pour vous préciser quel sera le programme culturel qui vous sera proposé en 2023 puis à Christophe qui vous fera un petit topo sur ce qui a été fait en 2022 et ce qui sera fait en 2023 dans l'opération chemins de randonnée.

Mais avant cela je voudrai souhaiter la bienvenue aux nouveau Crousennes et Crousens en leur souhaitant de trouver le même plaisir que nous de vivre dans cette haute vallée du Vidourle.

Puis nous répondrons à vos questions avant de partager la galette des rois et le verre de l'amitié.

Encore une fois je vous souhaite en mon nom et en celui de tout le conseil municipal nos meilleurs vœux pour 2023.

Christian Clavel, maire de Cros